



RETRAIT DU PROJET DE LOI « TRAVAIL »

Solidaires Comminges dénonce l'attaque portée contre la jeunesse et le monde du travail avec la loi dite « Travail » .

- **Cette loi porte la destruction de la protection des salarié(e)s et de leurs droits Fondamentaux en offrant une liberté totale au patronat et constituerait, si elle était adoptée, un recul historique pour les salariés.**
- **Toutes les mesures envisagées visent à précariser toujours plus, flexibiliser toujours davantage les salarié(e)s pour faire baisser le supposé « coût » du travail, afin de faire grossir les profits financiers et les dividendes versés aux actionnaires.**

Pour le Premier Ministre et la Ministre du travail, le droit du travail doit être remis dans la main des patrons, sous la forme d'un permis de licenciement et d'exploitation des salarié(e)s. Car il est envisagé que les patrons soient les premiers rédacteurs du droit, un droit différent dans chaque entreprise ! L'inversion de la Hiérarchie des normes, (c'est à dire des accords qui pourront être plus défavorables aux salariés que la loi), et l'éclatement des droits des salarié(e)s d'une entreprise à l'autre, sont bien au fondement de ce projet de loi qui imposerait la fin de l'égalité des salarié(e)s devant le droit.

- **Ce projet de Loi est un acte politique qui désigne le droit du travail comme l'ennemi : le premier responsable du chômage, une entrave à la flexibilité du travail, au développement des entreprises et de l'économie.**

Les organisations syndicales refusent avec la plus grande détermination cette contre révolution sur un Siècle d'histoire du travail et d'acquis sociaux. La loi dite « travail » n'est pas négociable, elle doit être retirée!

→ **Aussi nous appelons à participer à toutes les initiatives de mobilisations qui s'annoncent dans la période pour faire barrage à cette Loi. Nous appelons également à la mobilisation dans d'autres secteurs professionnels en particulier dans les fonctions publiques dont le statut serait inévitablement mis en cause si la loi travail venait à être votée.**

Dans le Comminges touchée par la précarité et par le chômage, ce sont de toutes autres mesures dont notre territoire a besoin.

Le Comminges, sa jeunesse, ses salarié(e)s, et tous ceux et celles qui se battent au quotidien pour obtenir un emploi, valent mieux que çà !

Le 9 mars, une première mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle a eu lieu avec 500 000 dans tout le pays. C'est en maintenant ce « tous ensemble » que nous arriverons à faire plier le gouvernement. Les organisations syndicales se sont déployées unitairement dans les entreprises, les administrations, les lieux publics et ont fait un temps fort du 24 mars, jours de la présentation de la loi en conseil des ministres. Nous appelons notamment à participer aux mobilisations à l'initiative des organisations de jeunesse.

Les organisations syndicales appellent d'ores et déjà à la grève et à manifester dans le Comminges

Toutes et tous en grève

jeudi 31 mars

À Saint-Gaudens place

Jean-Jaurès à 15h00